



Le CHR d'Orléans, mobilisé dans la stratégie de dépistage Covid 19 à grande échelle, met en fonctionnement la plateforme MGI-Lab et adapte son unité ambulatoire de prélèvement

Un des axes majeurs de la stratégie de déconfinement amorcée le 11 mai dernier consiste en la mise en œuvre d'une campagne de tests virologiques Covid-19 permettant d'identifier les malades et les cas contacts, de les isoler et ainsi en complément du respect des mesures barrière et des règles de distanciation, de stopper l'évolution de l'épidémie.

Le CHR d'Orléans est pleinement mobilisé dans la mise en œuvre de cette stratégie de dépistage à grande échelle et de suivi des patients.

Très agile dans la phase aigüe de la crise Covid-19, puisque 4 techniques de PCR ont alors été mises en œuvre simultanément pour réaliser jusqu'à 450 tests RT-PCR par jour, le laboratoire du CHR d'Orléans a mis en fonctionnement mardi 19 mai l'automate haut débit MGI-SP dont il a été doté au même titre que 20 autres établissements sur le territoire national.

Cette plateforme de dépistage « MGI-Lab » va permettre de réaliser jusqu'à 2000 tests journaliers pour les établissements de santé et centres de prélèvements du Loiret mais également des départements d'Eure et Loir et du Cher.

Olivier Boyer, directeur général du CHR d'Orléans et Hechmi Toumi, professeur à l'université d'Orléans et responsable de PRIMMO se félicitent que cet automate haut débit ait pu être installé dans les locaux de la plateforme de recherche et d'innovation médicale mutualisée d'Orléans (PRIMMO) qui a restructuré son organisation et mis à disposition ses équipements pour accueillir cette machine qui mobilise également une équipe de techniciens de l'Université d'Orléans et du CNRS.

Dès les premiers jours de la crise Covid-19, le CHR d'Orléans avait ouvert un centre de prélèvement RT-PCR ambulatoire localisé à l'arrière du bâtiment principal. Ce centre de prélèvement a été agrandi dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de dépistage à grande échelle pour accueillir spécifiquement les patients présentant des symptômes ou ayant été en contact avec une personne atteinte de la Covid-19. Il est ouvert 7j/7 sur rendez-vous au 02.38.51.47.40 après adressage du médecin traitant ou de la CPAM en cas de contact.

Un deuxième centre de prélèvement est également mis à disposition des patients pour leur dépistage en bilan pré-hospitalisation (notamment avant prise en charge chirurgicale) sur demande médicale. Il est ouvert du lundi au samedi sur rendez-vous pris en ligne via le portail patient Monchorleans <https://monchorleans.ghl-loiret.fr>.

Par ailleurs, les centres hospitaliers de Pithiviers, Gien et Montargis ont mis en place un centre de prélèvements localisé aux urgences.

Une équipe mobile de prélèvement est également opérationnelle pour intervenir rapidement à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour le dépistage massif en cas de foyer détecté sur le territoire. Les lieux de prélèvement peuvent être de différentes natures : lieu d'hébergement individuel (domicile), collectif (EHPAD, Maison d'arrêt, etc..), Établissements de santé, Centre de prélèvement (de type Drive par exemple).

« Le laboratoire du CHR d'Orléans remet les résultats des analyses en moins de 24h à compter de la réception du prélèvement » explique le Dr Legac chef du pôle biopathologie, « au patient mais aussi au médecin prescripteur et au médecin traitant ».

Un portail national informatique appelé SI-DEP est conçu pour réaliser le recueil des données et la transmission des résultats d'analyses biologiques.

L'équipe de prélèvement qu'elle soit fixe ou mobile procède sur le portail SI-DEP à l'enregistrement des kits de prélèvement pré-numérotés, à la saisie des données démographiques du patient, du médecin prescripteur et médecin traitant notamment. La transmission des données avec l'identification patient se fait par flux informatique, leur intégration est réalisée dans le système d'information du laboratoire de biologie médicale du CHR d'Orléans qui pilote la chaîne d'analyse et la plateforme haut-débit.

Dès que les résultats des RT-PCR sont obtenus, ils sont transmis de façon sécurisée vers le portail SI-DEP depuis lequel le patient est informé par réception d'un mail comprenant un lien spécifique vers ses analyses. Le médecin traitant et le médecin prescripteur reçoivent également les résultats par messagerie sécurisée de santé. L'alimentation du DMP est laissée au choix du patient et de son médecin traitant.

Le Dr Prazuck, directeur médical de crise et chef de service des maladies infectieuses, précise qu'en fonction des résultats « les patients positifs peuvent être suivis à leur domicile si leur état de santé le permet en lien étroit avec leur médecin traitant.

Seule l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire est habilitée à communiquer sur l'évolution de la situation épidémique.

Le Centre Hospitalier d'Orléans pourra transmettre des points de situation sur les conditions de gestion de la crise sanitaire sous la forme de communiqués de presse.

**Durant toute la période de gestion de crise les relations médias sont centralisées auprès de :
Mme Vilcot-Crépy – directrice communication au 02 38 74 47 79 / juliette.vilcot-crepy@chr-orleans.fr**